

Paris, le 8 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF

Les départements de France sont responsables

Les annonces du gouvernement relatives au nouveau plan d'austérité pour la France ne font mention que d'une mesure en direction des collectivités territoriales, et encore sans incidence financière, preuve s'il en est que les collectivités montrent déjà l'exemple en matière de rigueur de gestion et de sens des responsabilités.

Claudy LEBRETON, président de l'ADF, souligne que les collectivités ne peuvent être tenues pour responsables du déficit public. Elles ne présentent pas de déficit courant, puisqu'elles sont soumises à l'obligation légale d'équilibre de leurs sections de fonctionnement. Les collectivités locales n'empruntent que pour financer leurs investissements. Investissement public direct qu'elles réalisent à hauteur de 71% chaque année.

En revanche, contrairement à ce que le gouvernement affirme et ce qu'à redit samedi dernier le premier ministre, l'Etat ne s'endette pas pour le compte des collectivités. Les sommes que l'Etat reverse aux collectivités locales représentent de l'ancienne fiscalité supprimée (par exemple la taxe professionnelle) ou des compensations de charges transférées, versées sous forme de fractions d'impôts nationaux (TIPP, TSCA, etc.).

Enfin, Claudy LEBRETON estime que la demande de transparence en matière d'effectifs, émanant du gouvernement, est plutôt malvenue car l'ensemble des décisions des collectivités territoriales sont prises lors d'assemblées publiques et font d'ores et déjà l'objet d'une publicité. De plus, la publication de leurs effectifs relève aussi d'une obligation légale figurant dans une annexe de leur budget annuel. A ce propos, il est bon de rappeler que la Cour des Comptes, elle-même, notait dans son rapport sur « les effectifs de l'Etat 1980- 2008 » : « *La croissance des effectifs a été mieux maîtrisée dans les départements, où elle est surtout sensible depuis l'acte II de la décentralisation.* »

Claudy LEBRETON souhaite donc souligner que c'est un esprit de responsabilité qui anime les Départements de France, lorsqu'ils assurent leurs missions de solidarité et participent, en période de crise financière importante, au maintien de politiques publiques de proximité dynamiques et opérationnelles.

Retrouvez sur www.departement.org ce communiqué de presse.

Contact presse : **Nadia SALEM**
Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.01
nadia.salem@departement.org